



PV 406 DU JEUDI 18 OCTOBRE 2018

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56

brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 16 octobre 2018

Présents : Denis Contamin, Christophe Laval, David Florès, Hadi Laribi, François Potier, Farid Ben Farah et Marc Bayet

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à : Maison des Associations - Groupement Brévenne, 1 rue Louis Martel – 2^e étage, 69630 CHAPONOST -

Tel : 04-78-45-57-56 Mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

PRESIDENT

Marc BAYET

Comme je l'ai demandé à l'Assemblée Générale, pour un bon fonctionnement, je rappelle que tout changement (de lieu ou d'heure) doit être effectué AUPRES DU GROUPEMENT (et non seulement auprès des clubs concernés), et ce 10 jours avant afin que l'information paraisse dans le PV du jeudi de la semaine précédente. Certains clubs ne le respectent pas et cela crée des tensions inutiles...

COMMISSION U7

Christophe LAVAL et Farid BEN FARAH (stagiaire)

Courriers reçus : SAVIGNY, HTS LYONNAIS, HTE BREVENNE : inscription 1 équipe supplémentaire.

Feuilles bilan ou d'effectifs ou licences manquantes

plateau du 13 Octobre : AS SOUCIEU : feuille bilan
CS MEGINAND : feuille bilan
ST ROMAIN DE POPEY : feuille bilan

Informations permanentes : Vous pouvez solliciter l'organisation d'un plateau à 10 ou 12 équipes sur une date du calendrier U7 ou bien l'organisation de la JND qui rassemble tous les clubs du Groupement. (Les clubs de FCPA, JSO GIVORS et RHONE SUD ont présenté leur candidature par mail).

RHONE SUD joue à St Maurice sur Dargoire stade Villette.

AS CRAPONNE joue au stade Neveu

HAUTS LYONNAIS joue à Pomeys stade de la Neylière

CS MEGINAND joue à Saint Genis les Ollières

Plateaux du SAMEDI 10 NOVEMBRE 75 équipes inscrites, début des rencontres à 10h

Plateau 2.1 à Larajasse (à confirmer), 10 équipes

US DES MONTS 1,2, GREZIEU/MEYS 1,2, HTE BREVENNE 4,5, RHONE SUD 1,2, FCSO69 1,2

Plateau 2.2 à Oullins, stade du Merlo, 11 équipes

GRIGNY 1,2, FRANCHEVILLE 1,2, STE FOY 4,5,6, CRAPONNE 5,6, CASCOL 3,4

Plateau 2.3 à ST MARTIN EN HAUT, 12 équipes

SC BIGARREAUX 1,2,3, FCSO69 3,4, HTE BREVENNE 1,2,3, TREVES 1, HTS LYONNAIS 1,(2 Fem), ST MARTIN EN HT 1

Plateau 2.4 à VOURLES, 10 équipes

USMV 1,2, STE FOY 1,2,3, OSGL 1,2, GIVORS 1,2,3

Plateau 2.5 à Chaponost, 10 équipes

CASCOL 1,2, CHAPONOST 1,2,3, AS SOUCIEU 1,2,3, USMV 3,4



PV 406 DU JEUDI 18 OCTOBRE 2018

FESTI ANIMATION 1 à St PIERRE LA PALUD, 22 équipes

CS MEGINAND 1,2, CRAPONNE 1,2,3,4, SAVIGNY 1,2, FCPA 1,2,3,4, USOL VAUGNERAY 1,2,3, ST ROMAIN DE POPEY 1, GREZIEU LA VARENNE 1,2,3, ST PIERRE 1, VAL LYONNAIS 1,2

➔ COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Courriers reçus

GRIGNY : Engagement d'une troisième équipe U9 : Lu et Noté

FC SUD OUEST 69 : Engagement de deux équipes U9 supplémentaire 5 et 6 : Lu et Noté

Feuilles de bilan ou d'effectifs manquants

Merci de transmettre les documents manquants par mail ou par courrier de toute urgence.

Plateaux du 22 septembre 2018 : Rentrée du Foot (dernier rappel avant amende)

US DES MONTS : manque feuille d'effectifs de vos équipes 1 ET 2 sur le plateau 5 de **TREVES 4 VENTS**

Plateaux du 06 octobre 2018 : 1° journée

CHAPONOST : manque feuille d'effectifs de votre équipes 4 FEM sur le plateau 3 de **MORNANT**

CRAPONNE : manque feuille d'effectifs de vos équipes 3 ET 4 sur le plateau 10 de **MESSIMY**

MILLERY-VOURLES : manque feuille de bilan et d'effectifs de votre plateau 11

Localisation des plateaux U9 : Merci aux clubs ayant plusieurs terrains ou en entente de nous préciser les terrains sur lesquels se dérouleront les plateaux U9, afin que nous puissions l'indiquer lors de la parution de ceux-ci.

ATTENTION : modification dans les plateaux U9 du 20 Octobre 2018 : 2ème journée

Sur le plateau 2 organisé par le club de VAUGNERAY, l'équipe de MEGINAND 3 a été transférée sur le nouveau plateau 13 du FCSO 69

Sur le plateau 6 organisé par le club de L'ARBRESLE, les équipes de VAL LYONNAIS 3 ET 4 ont été transférées sur le nouveau plateau 13 du FCSO 69

Sur le plateau 7 organisé par le club de CRAPONNE, les équipes du CASCOL 3 ET 4 ont été transférées sur le nouveau plateau 13 du FCSO 69

Le plateau 9 organisé par le club de HAUTE BREVENNE se tiendra sur le Stade de STE FOY L'ARGENTIERE (Pelouse): Lu et Noté

Plateaux du 20 octobre 2018 : 2eme journée : Les matchs commencent à 10h. Les Feuilles d'effectif doivent être remplies et remises au club organisateur. Il faut détenir le listing papier des licences tiré à partir de l'application Footclub en cas de contrôle sur site. La Feuille de match est téléchargeable sur le site du District et fournie par le club recevant le plateau.

Rappel des lois du jeu : Il est rappelé aux clubs que le nombre maximum de joueurs par équipe sur un plateau U9 est de **7 joueurs (dont deux remplaçants)**. De plus en cas d'interrogations sur les lois du jeu, merci de vous référer au GIFE - Guide Interactif du Football des Enfants sur le site Internet du District de Lyon et du Rhône (rubrique Pratiques / Football d'animation / Le Foot d'Animation).

Rappel : comme prévu, l'équipe féminine de **CHAPONOST 4 FEM** n'a pas été alignée sur cette journée pour lui permettre de participer au Challenge passion du 20 octobre 2018 au Stade de l'Hippodrome de LA TOUR DE SALVAGNY.

PLATEAU N°1 à SAINT ROMAIN DE POPEY

SAINT ROMAIN DE POPEY 1 ET 2 / CRAPONNE 5 ET 6 / HAUTS LYONNAIS 3 ET 4 / HAUTE BREVENNE 5 ET 6

PLATEAU N°2 à VAUGNERAY

VAUGNERAY 1 / MILLERY VOURLES 5 ET 6 / RHONE SUD 3 ET 4 / SAINT GENIS LAVAL 5 ET 6 / SOUCIEU EN JARREST 3

PLATEAU N°3 à GRIGNY

GRIGNY 1 ET 2 / FRANCHEVILLE 1 ET 2 / SAINT MARTIN EN HAUT 1 ET 2 / VAL LYONNAIS 1 ET 2

PLATEAU N°4 à ST GENIS LES OLLIERES

MEGINAND 1 ET 2 / CHAPONOST 1 ET 2 / PAYS DE L'ARBRESLE 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 1 ET 2

PLATEAU N°5 à SAINT PIERRE LA PALUD

SAINT PIERRE MINES 1 ET 2 / BIGARREAUX 1 ET 2 / HAUTS LYONNAIS 1 ET 2 / MEYS - GREZIEU MARCHE 1 ET 2



PV 406 DU JEUDI 18 OCTOBRE 2018

PLATEAU N°6 à L'ARBRESLE

PAYS DE L'ARBRESLE 5 ET 6 / CHAPONOST 3 ET 5 / FRANCHEVILLE 3 ET 4 / MILLERY VOURLES 3 ET 4

PLATEAU N°7 à CRAPONNE - stade Neveu (Herbe)

CRAPONNE 3 ET 4 / BIGARREAUX 3 / FC SUD OUEST 69 3 ET 4 / GIVORS 3 ET 4 / GREZIEU LA VARENNE 3

PLATEAU N°8 au Stade de STE FOY L'ARGENTIERE (Pelouse)

HAUTE BREVENNE 1 ET 2 / CRAPONNE 1 ET 2 / SAVIGNY 1 ET 2 / US DES MONTS 1 ET 2

PLATEAU N°9 à SAINTE FOY LES LYON (stade de la plaine)

SAINTE FOY LES LYON 3 ET 4 / GREZIEU LA VARENNE 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 7 ET 8 / SAINT GENIS LAVAL 3 ET 4

PLATEAU N°10 à OULLINS (Stade du Merlo)

CASCOL 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 1 ET 2 / RHONE SUD 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2

PLATEAU N°11 à SAINT GENIS LAVAL

SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2 / GIVORS 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 1 ET 2 / TREVES 4 VENTS 1 ET 2

PLATEAU N°12 à GIRAUDIÈRE

GIRAUDIÈRE 1 / FC VAILLANTE YZERON 1 / HAUTE BREVENNE 3 ET 4 / PAYS DE L'ARBRESLE 3 ET 4 / SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6

PLATEAU N°13 à MORNANT (Stade Paul Verguin)

FC SUD OUEST 69 5 ET 6 / CASCOL 3 ET 4 / GRIGNY 3 / MEGINAND 3 / VAL LYONNAIS 3 ET 4

COMMISSION U11

Christophe LAVAL, François POTIER et Farid BEN FARAH

Rappels : les clubs recevant les plateaux sont responsables de la mise en place de la feuille de match mentionnant le numéro et la date du plateau ainsi que les équipes inscrites.

Prévenir par mail en cas d'indisponibilité

En cas d'annulation, envoyer tout de même la feuille d'effectifs au Groupement avec la mention « plateau annulé »

Les feuilles de match doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match. Pour rappel, sur les feuilles de match, les informations suivantes sont obligatoires : numéro de plateau, numéro de l'équipe et numéros de licences (joueurs, éducateurs, dirigeants)

Courriers reçus : BIGARREAUX : précision lieu, lu et noté
HTE BREVENNE : précision lieu, lu et noté
VAL LYONNAIS : changement horaire, lu et noté
GIVORS : changement horaire, lu et noté

Equipes inscrites : OL 3, FRANCHEVILLE 1,2,3, CASCOL 1,2,3,4, SAINT PIERRE LA PALUD 1,2,3, CRAPONNE 1,2,3,4,5, CHAPONOST 1,2,3, SAVIGNY 1, SOUCIEU EN JARREST 1,2, ST MARTIN HAUT 1,2, OSLG 1,2,3,4,5,6, STE FOY 1,2,3,4,5, VAL LYONNAIS 1,2, LA GIRAUDIÈRE 1, TREVES 1, GREZIEU LA VARENNE 1,2, MEYS 1, GIVORS 1,2, GRIGNY 1,2, RHONE SUD 1,2, USMV 1,2,3,4,5,6,7,8,9, FCPA 1,2,3, BIGARREAUX 1,2, HTE BREVENNE 1,2,3, HAUTS LYONNAIS 1,2, MEGINAND 1, FCSO69 1,2,3, US DES MONTS 1,2

Informations permanentes

OLYMPIQUE LYONNAIS : plateaux à domicile à 10h00
HAUTE BREVENNE : plateaux à domicile à 10h00
BIGARREAUX : plateaux à Montrottier
SAINT GENIS LAVAL : plateaux à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux) stade Beauregard
RHONE SUD : plateaux à domicile à 14h00 à Saint Maurice sur Dargoire, stade Villette
CRAPONNE : plateaux à domicile à 10h00 stade Trévoux
MILLERY/VOURLLES : plateaux à domicile à 10h00 à Vourles
PAYS ARBRESLE : plateaux à domicile à 10h00
SAINT MARTIN HAUT : plateaux à domicile sur le synthétique à 10h00
STE FOY LES LYON : plateaux à domicile à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux), stade du Plan du Loup
GRIGNY : plateaux à domicile à 10h00
MEGINAND : plateaux à domicile à Marcy l'Etoile à 10h00



PV 406 DU JEUDI 18 OCTOBRE 2018

Feuilles match manquantes

Plateau A131 du 6 Octobre : manque résultat USMV 2 – USDM 1

Plateau C133 du 06 Octobre : manque feuille de résultat, OSGL 3, CASCOL 3, TREVES 1 et USMV 5

Changement de lieux ou horaires

Journée 5 du 20 Octobre : **Plateau A151** à Sainte Foy, stade Plan du Loup à 10h00

Plateau A153 à Saint Laurent de Chamousset à 10h00

Plateau A154 à Messimy à 10h00

Plateau B153 à Givors, stade Tony Garcia, à 14h00, avec ST MARTIN 1 , GRIGNY 1 - USMV 3

Plateau B154 à Montrottier à 10h00

Plateau C153 à Grézieu la Varenne à 10h00

Plateau D151 à Millery à 10h00

Plateau D153 à Sainte Foy, stade du Plan du Loup à 11h00

Plateau D154 à Givors, stade Tony Garcia, à 10h00 avec GIVORS 2, OSGL 5, FCSO69 3

Plateau E151 à Grézieu la Varenne à 14h00

Plateau E153 à L'Arbresle, STE FOY 5 Fem se rajoute au plateau

Plateau E154 à Grigny, CHAPONOST 3 se rajoute au plateau

COMMISSION U13

David FLORES et Hadi LARIBI

Courriers reçus : PAYS ARBRESLE : programmation match, lu et noté
USD MONTS : changement lieu et horaire, lu et noté
TREVES : forfait équipe 2 Coupe Brévenne et changement horaire, lu et noté
HAUTE BREVENNE : changement lieu , lu et noté
GREZIEU LE MARCHE : changement lieu et horaire, lu et noté
HAUTS LYONNAIS : changement lieu et horaire, lu et noté

Informations permanentes

HAUTE BREVENNE : matchs à 10h00

BIGARREAUX : matchs à domicile à Montrottier

RHONE SUD : matchs à domicile à Saint Maurice sur Dargoire

CRAPONNE : matchs à domicile au stade Trévoux

GIVORS : matchs à domicile au stade Garcia à 10h00

HAUTS LYONNAIS : matchs à domicile équipe 3 au stade de la Neylière à Pomeys

FCSO69 : matchs à domicile des équipes 2 et 3 à Taluyers, stade Verpilleux

GRIGNY : matchs à domicile à 10h00

MEGINAND : matchs à domicile à Saint Genis les Ollières, équipes 1 et 3 à 14h00, équipe 2 à 10h00

Modification lieux ou horaires

Journée 3 du 20 Octobre

Poule A : HTE BREVENNE 1 – MILLERY/VOURLES 3 à Haute Rivoire à 10h00

Poule A : TREVES 1 – ST MARTIN HAUT 1 à 10h00

Poule B : RHONE SUD – FRANCHEVILLE à Saint Jean de Touslas à 14h00

Poule B : HAUTS LYONNAIS 1 – VAL LYONNAIS 2 à Aveize à 10h00

Poule B : USDM 1 – STE FOY LYON 2 à Sainte Catherine à 15h30

Poule C : GREZIEU VARENNE 1 – CHAPONOST 2 à 15h30

Poule C : SAVIGNY 1 – BIGARREAUX 1 à Savigny à 15h30

Poule C : HTE BREVENNE 2 – CRAPONNE 3 à Haute Rivoire à 10h00

Poule D : GREZIEU MARCHE 1 – GRIGNY 1 à Meys, stade de la Gare à 14h00

Poule D : MILLERY/VOURLES 4 – CHAPONOST 3 à 15h30 à Millery

Poule E : HTS LYONNAIS 2 – PAYS ARBRESLE 3 à 10h00 à Aveize

Poule F : GREZIEU VARENNE 2 – MEGINAND 2 à 15h30

Poule G : USMV Fem 7 – TREVES 2 à Millery à 15h30

Poule G : GREZIEU MARCHE 2 – HTS LYONNAIS 3 à Meys, stade de la Gare, à 15h30



PV 406 DU JEUDI 18 OCTOBRE 2018

Championnat phase 1 : INFORMATIONS IMPORTANTES

En poule D, MEGINAND 3 remplace VAL LYONNAIS 3

En poule E, BRIGNAIS 1 est forfait général et remplacé par ST GENIS LAVAL 6

En poule G, FRANCHEVILLE 3 Fem remplace EXEMPT

Par conséquent, suite à cette dernière inscription, les rencontres entre exempts sont supprimées. Les matchs manquants des journées 1 et 2 des poules D, E et G devront être joués **avant le 15 décembre**, avec accord préalable des équipes par mail en copie au Groupement.

Journée 1 Poule D : CASCOL 4 – MEGINAND 3

Poule E : PAYS ARBRESLE 3 – ST GENIS LAVAL 6 (réponse OSLG en attente)

Poule G : MILLERY/VOURLES fém 7 – FRANCHEVILLE fém 3

Journée 2 Poule D : MEGINAND 3 – ST MARTIN HT 2

Poule E : ST GENIS LAVAL 6 – HTS LYONNAIS 2

Poule G : FRANCHEVILLE fém 3 – ST MARTIN HT fém 3

COMMISSION COUPE A 11

Marc BAYET

Courriers reçus : HAUTS LYONNAIS : inscription équipe 2 en Coupe U17, lu et noté
SAVIGNY 1 : désengagement Ballandras, lu et noté
ST JULIEN : inscription en Monts du Lyonnais

Informations importantes : Les prochains tours de toutes les coupes se dérouleront le 27 Janvier 2019 avec un tirage le 15 Janvier 2019. Mise à part la Coupe Ballandras, il est encore possible de s'inscrire en adressant un mail directement au Groupement.

26 équipes inscrites en Coupe U15 : CASCOL 3, ST PIERRE/SAVIGNY 1, CRAPONNE 1, ST MARTIN HAUT 1 et 2, ST GENIS LAVAL 3, STE FOY LYON 1 et 2, SC GARON 2 et 3, TREVES 1, GREZIEU LA VARENNE 1, GREZIEU/MEYS 1, GIVORS 1, RHONE SUD 1, MILLERY/VOURLES 3 et 4, PAYS ARBRESLE 1, BIGARREAUX 1, HTE BREVENNE/GIRAUDIERE 1, HAUTS LYONNAIS 1, MEGINAND 1 et 2, FCSO69 1 et 2, US DES MONTS 1

18 équipes inscrites en Coupe U17 : CRAPONNE 1, SC GARON 2, ST GENIS LAVAL 2, STE FOY LYON 1 et 2, GREZIEU LA VARENNE 1, GIVORS 1, RHONE SUD 1, MILLERY/VOURLES 2, PAYS ARBRESLE 1, HTE BREVENNE/GIRAUDIERE 1, HAUTS LYONNAIS/GREZIEU 1 et 2, MEGINAND 1 et 2, FCSO69 1 et 2, US DES MONTS

15 équipes inscrites en Coupe Monts du Lyonnais : ST PIERRE MINEURS 2, CHAPONOST 3, STE FOY LYON 2, VAL LYONNAIS 3, LA GIRAUDIERE 2, MONTROTTIER 2, GREZIEU VARENNE 1, GREZIEU LE MARCHE 2, ST JULIEN 1, MEYS 1, AS MALVAL 1, RHONE SUD 2, HTE BREVENNE 3, RONTALON 1, USDM 2

Coupe Ballandras : 1° tour le 28 Octobre à 14h30

EN CAS DE CHANGEMENTS DE DATE ET/OU D'HORAIRE, PRIERE D'EN INFORMER LE GROUPEMENT BREVENNE QUI SE CHARGERÁ DE FAIRE LE NECESSAIRE.

RONTALON 1 – ST PIERRE PALUD 1

CHAPONOST 2 – PAYS ARBRESLE 2

ST PIERRE PALUD 2 – HAUTS LYONNAIS 3

BRIGNAIS 1 – VAL LYONNAIS 2

US DES MONTS 1 – CASCOL 2

MILLERY/VOURLES 3 – MONTROTTIER 1

MALVAL 1 – MEGINAND 2

GIVORS 1 – ST GENIS LAVAL 2

US DES MONTS 2 – SOURCIEUX 1

MEYS 1 – RHONE SUD 1

GREZIEU VARENNE 1 – STE FOY LYON 1

GREZIEU MARCHE 2 – CRAPONNE 2

GIRAUDIERE 1 – FCSO 69 2

RHONE SUD 2 est exempt du 1° tour